

## DELEGATIONS DE SIGNATURE DU PRESIDENT ET DU TRESORIER

### 1. DELEGATIONS DE SIGNATURE DU PRESIDENT, JEAN-FRANÇOIS GENDRON

#### 1.1. MARCHES PUBLICS (y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée)

NATURE DE L'ACTE	DELEGATAIRE		MONTANT MAXIMUM
En cas d'absence ou d'empêchement du président, tous actes accomplis par le président	A. RINGEARD	1 <sup>er</sup> vice-président	Sans
Signature du marché, des courriers de rejet et d'acceptation des offres	A. SCHLESSER	directeur général	Sans, pour l'ensemble de la CCI Pays de la Loire
Attribution et signature du marché, signature des courriers de rejet et d'acceptation des offres	A. SCHLESSER	directeur général	25.000 € HT, pour l'ensemble de la CCI Pays de la Loire
	Ph. JAN, en cas d'absence ou d'empêchement d'A. SCHLESSER	directeur du développement des entreprises et des territoires, adjoint au directeur général	25.000 € HT, pour l'ensemble de la CCI Pays de la Loire
	Ph. JAN	directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général	7.000 € HT, pour les besoins de la direction
	C. AMIAUD	directeur des ressources humaines	2.500 € HT, pour les besoins de la direction
	P. BOSSER	directeur des systèmes d'information	15.000€ HT, pour les besoins de la direction
	B. NEVEU	directeur formation compétences	2.500 € HT, pour les besoins de la direction
	F. LELOUVIER	directeur CCI International Pays de la Loire	2.500 € HT, pour les besoins de la direction
	Tout délégué mentionné ci-dessus, et après validation par la directrice administrative et financière		

## 1.2. ENGAGEMENTS JURIDIQUES (y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée)

NATURE DE L'ACTE	DELEGATAIRE		MONTANT MAXIMUM
En cas d'absence ou d'empêchement du président, tous actes accomplis par le président	A. RINGEARD	1 <sup>er</sup> vice-président	Sans
Contrats de toute nature (hors marchés publics), déclarations et formalités fiscales et administratives	A. SCHLESSER	directeur général	Sans
	Ph. JAN, en cas d'absence ou d'empêchement d'A. SCHLESSER	directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général	Sans
Contrats de prestations de services réalisées par des collaborateurs de la CCI Pays de la Loire	Ph. JAN	directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général	10.000 € HT pour la direction
	F. LELOUVIER	directeur CCI International Pays de la Loire	10.000 € HT pour la direction
Pour le programme Dinamic : mandats, acceptation et rejet des offres de prestations de services, lettres de mission, bons de commande...	Ph. JAN	directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général	Sans
	G. SAINT-DRENANT	responsable de programmes Dinamic performance globale direction du développement des entreprises et des territoires	Sans
Pour l'action VIE : mandats et contrats de prestations de services	F. LELOUVIER	directeur CCI International Pays de la Loire	Sans
Pour les missions à l'étranger : mandats et contrats de prestations de services	F. LELOUVIER	directeur CCI International Pays de la Loire	Sans
Pour les missions Médiation Apprentissage : saisine obligatoire du médiateur dans le cas d'une rupture unilatérale du contrat d'apprentissage, mise en place d'une médiation.	I.ARRIAU	responsable de la médiation de l'apprentissage	Sans

### 1.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS (y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée)

NATURE DE L'ACTE	DELEGATAIRE		MONTANT MAXIMUM
En cas d'absence ou d'empêchement du président, tous actes accomplis par le président	A. RINGEARD	1 <sup>er</sup> vice-président	Sans
Engagement des dépenses de fonctionnement inscrites au budget voté (signature des bons de commande et des factures)	A. SCHLESSER Ph. JAN, en cas d'absence ou d'empêchement d'A. SCHLESSER	directeur général directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général	Sans, pour l'ensemble du budget de la CCI Pays de la Loire
Engagement des dépenses de fonctionnement inscrites au budget voté (signature des bons de commande et des factures)	Ph. JAN	directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général	7.000 € HT, pour les besoins de la direction
	C. AMIAUD	directeur des ressources humaines	2.500 € HT, pour les besoins de la direction
	P. BOSSER	directeur des systèmes d'information	15.000 € HT, pour les besoins de la direction
	D. PINSMAIN, en cas d'absence ou d'empêchement de P. BOSSER	responsable du pôle numérique direction des systèmes d'information	
	B. NEVEU	directeur formation compétences	2.500 € HT, pour les besoins de la direction
	F. LELOUVIER	directeur de CCI International Pays de la Loire	2.500 € HT, pour les besoins de la direction
	Tout délégué mentionné ci-dessus, et après validation par la directrice administrative et financière		
Engagement des dépenses de fonctionnement liées à la mise en œuvre d'actions spécifiques (traitées en comptes de tiers)	A. SCHLESSER	directeur général	Sans
	Ph. JAN, en cas d'absence ou d'empêchement d'A. SCHLESSER	directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général	
	Ph. JAN	directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général	Sans, pour le programme Dinamic
	G. SAINT-DRENANT	responsable de programmes Dinamic performance globale direction du développement des entreprises et des territoires	Sans, pour le programme Dinamic
	F. LELOUVIER	directeur de CCI International Pays de la Loire	Sans, pour l'action VIE et les missions à l'étranger
Engagement des dépenses d'investissement inscrites au budget voté (signature des bons de commande et des factures)	A. SCHLESSER	directeur général	25.000 € HT (après avis du président au-delà de 5.000 € HT) pour l'ensemble du budget de la CCI Pays de la Loire
	Ph. JAN, en cas d'absence ou d'empêchement d'A. SCHLESSER	directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général	
	P. BOSSER	directeur des systèmes d'information	15.000 € HT, pour les besoins de la direction

#### 1.4. AFFAIRES SOCIALES (y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée)

NATURE DE L'ACTE	DELEGATAIRE	EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPECHEMENT DU DELEGATAIRE
Recrutement de collaborateurs permanents et non permanents : données de recrutement, fiches d'engagement, fiches de mobilité, lettres d'engagement et avenants...	A. SCHLESSER, directeur général	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines
Conventions de stage et avenants pour les stagiaires école	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines	M. DUBOIS, responsable rôle administration paye Direction des Ressources humaines
Contrats aidés, dispositifs spéciaux, apprentissage	A. SCHLESSER, directeur général	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines
Contrats d'intérim	A. SCHLESSER, directeur général	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines
Rupture de stage probatoire : courriers de convocation à l'entretien et de notification de la rupture)	A. SCHLESSER, directeur général	
Titularisation / non titularisation : courriers de titularisation / non titularisation	A. SCHLESSER, directeur général	
Demandes d'absence (congé parental, congé formation, congé pour convenance personnelle, pour création d'entreprise...) : courriers de réponse	A. SCHLESSER, directeur général	
Demandes d'attribution de l'allocation de congé parental (fonds social de solidarité) : courriers de réponse	A. SCHLESSER, directeur général	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines
Demandes d'acomptes et avances sur salaires : courriers de réponse	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines	M. DUBOIS, responsable pôle administration paye direction des ressources humaines
Attestations de travail et attestations diverses à fins administratives, fiscales...	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines	M. DUBOIS, responsable pôle administration paye direction des ressources humaines
Conventions de formation continue (dans et hors plan de formation)	A. SCHLESSER, directeur général	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines
Déclarations sociales et fiscales (taxe sur les salaires, taxe transport, taxe formation, taxe FIPHP...)	R. NESPOULOUS, contrôleur de gestion sociale direction des ressources humaines	M. DUBOIS, responsable pôle administration paye direction des ressources humaines
Avertissements : courriers	A. SCHLESSER, directeur général	
Blâme, exclusion temporaire (toute durée), révocation, rétrogradation : courriers de convocation à entretien préalable	A. SCHLESSER, directeur général	
Blâme, exclusion temporaire de moins de 15 jours : courriers de confirmation de la sanction	A. SCHLESSER, directeur général	
Licenciement : courriers de convocation à entretien préalable	A. SCHLESSER, directeur général	
Abandon de poste : courriers de rappel	A. SCHLESSER, directeur général	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines
CCART : courriers d'accusé de réception	A. SCHLESSER, directeur général	C. AMIAUD, directeur des ressources humaines
En cas d'absence ou d'empêchement d'A. SCHLESSER, tous actes accomplis par A. SCHLESSER	Ph. JAN	directeur du développement des entreprises et des territoires adjoint au directeur général

## 2. DELEGATIONS DE SIGNATURE DU TRESORIER, ERIC GROUD

---

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

NATURE DE L'ACTE	DELEGATAIRE	MONTANT MAXIMUM
En cas d'absence ou d'empêchement du trésorier, tous actes accomplis par le trésorier	C. BESNARD, trésorier-adjoint	Sans
Signature des instruments de paiement Fonctionnement des comptes ouverts auprès des établissements financiers (opérations courantes de trésorerie : encaissements, virements de compte à compte, transmission des ordres de virements, de placement ou de prélèvement)	I. COUPRIE, directrice administrative et financière  K. SANSON, Chef comptable En cas d'absence ou d'empêchement de I. COUPRIE	12.000 € HT, mais sans montant maximum pour : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ les salaires,</li><li>▪ les charges sociales et fiscales,</li></ul>

---